

LE DISCOURS SCIENTIFIQUE : LE SILENCE COMME ALTERNATIVE ENTRE POSTURE AGONALE ET COURTOISIE A ORAL

Laurent NGA OBAMA

Université de Yaoundé I

ngaobam@gmail.com

Résumé

L'article pose le problème de la place du silence dans un discours scientifique oral. Comment faire pour éviter des situations désobligeantes liées à la recherche effrénée de marquage du territoire au cours d'une soutenance de mémoire ou de thèse ? Les notions de faces positive et négative peuvent-elles être prévenues par le silence ? Tel est le questionnement qui guide ce travail. A partir de l'observation des soutenances de Master et après analyse des données recueillies à l'aide d'une grille d'observation, il ressort les notes de soutenance des étudiants dépendent fortement de la qualité des interactions verbales avec le jury. Afin de pallier ce problème, nous proposons l'insertion dans le programme de Master, d'une unité d'enseignement intitulée : le silence dans le discours scientifique oral dans le but d'aider les étudiants à mieux préparer leur soutenance de Master d'une part, et d'autre part de les amener à développer la compétence de communication orale.

Mots-clés : *silence, discours scientifique, face, territoire, interaction*

Abstract

This article questions the place of silence in an oral scientific discourse. How to avoid derogative situations linked to the frantic search for making the territory during a vivas or a thesis defense? Can the notions of positive and negative faces be preserved by silence? This is the questioning which guides this work. From the observation of the Master's defenses, and after analysis of data collected using an observation grid, it emerges that students' defense scores strongly depend on the quality of the verbal interactions with the jury. In order to overcome this problem, we propose the insertion in the Master's programme, of a teaching unit entitled: silence in the oral scientific discourse, in order to help students to better prepare their Master's defense on the one hand, and on the other hand to help them develop oral communication skills.

Key words: *silence, scientific discourse, face, territory, interaction.*

Introduction

L'importance du silence en pédagogie a été abordée par de nombreux chercheurs. C'est le cas de (Rousseaux, 2003 : 100) pour qui le silence est un élément fondamental en pédagogie. Le silence est une condition sans laquelle l'enseignant ne peut véritablement mener une séquence didactique. L'auteur, en montrant l'importance du silence au cours d'un processus enseignement/apprentissage, affirme que « faire silence, pour l'enseignant, lui permet aussi de penser ce qu'il dit puis de dire ce qu'il pense ». Ainsi, après avoir pris part à plusieurs soutenances de mémoires de Master et de thèse de doctorat, il nous a été donné de remarquer que les rapports entre certains membres du jury et les candidats étaient régulièrement d'ordre agonale. À bien d'égard, la réaction des candidats laisse souvent croire qu'ils n'ont pas suffisamment été préparés à cet important exercice qu'est la soutenance. C'est la raison pour laquelle il nous a paru nécessaire de voir dans quelle mesure le silence peut influencer de manière significative un discours scientifique spécifiquement à l'oral. Peut-on intégrer le silence dans la matérialisation d'un discours scientifique oral ? Et pour quelle finalité ? Ainsi se décline la problématique de cette étude. Il s'agit de montrer l'apport du silence dans la réalisation d'un discours scientifique, principalement à l'oral. Nous nous intéressons, à cet effet, à la valeur existentielle du silence d'une part et d'autre part, à son aspect interactionnel. Nous posons qu'il est possible d'apprendre à observer un moment de silence afin de favoriser le dialogue. Notre objectif est donc de montrer l'importance de la courtoisie conversationnelle sur la base de la théorie du corps. Toutefois, il n'est pas question dans ce travail de proposer une liste d'attitudes ou de manières d'imposer le silence car cela a déjà été abondamment développé par de nombreux chercheurs à l'instar de (Rousseaux, 2003). Le présent article est présenté en trois parties. La première traite de la valeur existentielle du silence. La deuxième partie, quant à elle, s'intéresse à l'aspect interactionnel du silence. La troisième, enfin, illustre de manière concrète comment opposer le silence à une posture agonale au cours d'un exercice oral telle qu'une soutenance de mémoire ou de thèse.

La théorie du corps

Fondamentalement, la théorie du corps a été développée pour justifier le comportement de l'enseignant face à ses apprenants. Elle étudie la parole de l'enseignant et ses dynamismes internes : gestes, mimiques, postures, intonations, détonations, silences, émotions, affects, perceptions, opérations, communications, interprétations, etc. Pour Rousseaux (2003), « Tout ce qui vient s'ajouter aux mots pour les soutenir, leur donner un sens ou les travestir, tout cela relève d'une prosodie où le rôle du corps est primordial : ce sont ces aides satellites de la parole qui font – ou défont – la force voire la signification du discours » (2003 : 93).

Cette théorie, empruntée au théâtre stipule que le professeur exige le silence soit pour se faire écouter, soit pour mieux écouter. Ce silence est alors une invitation à une nouvelle forme de communication. Chez l'enseignant, il peut s'agir de restaurer la discipline dans la salle de classe. Pour se faire, il s'imposera un temps d'arrêt pour amener les élèves à le suivre. Il s'autorisera aussi des pauses pour les écouter. Chez les élèves, le silence peut signifier le respect, l'inquiétude ou l'incompréhension. En effet, les élèves peuvent faire silence pour apprécier la qualité des explications données par l'enseignant. Une sorte d'admiration pour l'aisance, l'éloquence et surtout la pertinence des propos tenus par le professeur. Nous le disons en condamnant la centration sur le « maître », mais l'encourageons dans le cadre de l'accompagnement de l'apprenant (Vygotsky, 1985) à travers la prise en compte de la zone proximale de développement. Toutefois, le silence de ces mêmes élèves peut être synonyme d'inquiétude et trahir leur incapacité à comprendre la démarche de l'encadreur. Il revient alors au formateur de comprendre les raisons du silence. S'inspirant de la nature, Cambon (1986) questionne le silence en ces termes : « sont-ce les insectes qui se taisent, le silence qui permet d'entendre les insectes, ou bien la rumeur des insectes qui fait que nous entendons...le silence ? » (1986 : 122). Enfin, le silence prolongé de l'enseignant peut être inquisiteur en ce sens qu'il susciterait des interrogations sur ses compétences. Garder le silence lorsqu'une question est posée par un élève, par exemple, n'est ni un signe de maîtrise de soi, ni un signe d'élévation. Au contraire, il s'agit d'un aveu d'incompétence face à la problématique posée.

S'inscrivant dans le continuum de l'apport indéfectible du corps dans la science de la parole, « les mots ne sont et ne peuvent être que des signes approchés d'une pensée, d'un sentiment ; d'une idée ; signes dont le mouvement, le geste, le ton, le visage, les yeux, la circonstance donnée complètent la valeur » (Diderot, 1967 : 126). Le silence est donc perçu comme un appel nécessaire à une meilleure compréhension du mystère de la connaissance et de la présence humaine.

Comme nous pouvons le constater, la théorie du silence est au principe de l'action de l'enseignant en situation didactique. Une situation d'enseignement, de manière élargie fait ici référence au discours scientifique et s'éloigne en même temps d'une certaine appréhension qui ferait de ce concept une propriété exclusive du domaine universitaire. Que ce soit lors d'une séquence didactique, la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse ou encore au cours d'une soutenance, nous nous trouvons *ipso facto* dans le discours épistémique du point de vue de la modalité. C'est dans ce sens que nous traitons de la théorie du corps et la place du silence pendant la tenue d'une soutenance.

1. La valeur existentielle du silence

Le silence nous permet-il réellement d'exister ? Est-il simplement une absence d'arguments, une panne ou un vide qui trahit une certaine l'incapacité à tenir un discours scientifique ? Tel peut être l'interrogation qui guide notre réflexion à ce niveau. À cette préoccupation nous posons que le silence se distingue de « l'absence » et du vide. D'où la nécessité de s'attarder un temps soit peut sur la dichotomie silence/absence.

1.1. *Le silence et l'absence*

Nous percevons le silence des points de vue sémiotique, religieux et didactique. Il s'agit d'exposer le substrat sémantique du concept de silence.

Du point de vue sémiotique, le silence est l'absence du bruit. C'est l'aphonie. Il est par conséquent assimilable à la pause. Cette pause que se permet le locuteur parce qu'il maîtrise son sujet. Il « la discrétion qui fait qu'on retient des paroles qu'on ose ou qu'on ne veut pas prononcer » (Le Robert, 1978). C'est la volonté du locuteur de se retenir afin de laisser passer le « mauvais vent » c'est-à-dire des paroles susceptibles de heurter

la sensibilité de l'interactant. Ce silence-là se distingue de « absence » en ce sens que l'absence peut se confondre à l'inexistence, au vide de contenu, pouvant faire référence à la non maîtrise des mécanismes de son travail ou encore à la « froideur » qui peut être comprise comme « mépris » vis à vis de son interlocuteur. Ainsi présenté, le « silence-absence » est catalyseur d'un rapport agonal. Au cours d'une soutenance, on dira que le candidat n'existe pas car il est inerte. Il sera un vide improductif or, « mieux vaut une erreur fertile qu'un vide stérile » (Rousseaux, 2003 : 114).

Le silence est une présence agissante aphone. Du point de vue religieux, il est porteur d'un pouvoir indéniable digne de Dieu. On peut le constater au cours de l'interruption non justifiée. Si au cours d'une conversation le silence venait à s'imposer, on dirait qu'un ange passe. De plus, selon la tradition judéo-chrétienne et d'après la Bible, le Christ Sauveur de l'humanité s'autorisait des moments de silence pour réaliser son ministère. C'est ainsi qu'il passa quarante jours au désert à la quête de quiétude et donc du silence afin d'exister non plus comme un être de chair, mais comme Dieu. Ce Christ-là a recommandé à ses fidèles de se retirer dans leurs chambres (à l'absence de bruits, en présence du silence) pour un moment de communication avec Dieu. Enfin, la Bible rapporte dans le livre de la genèse que Dieu apparut à Moïse dans la douceur et le silence lorsqu'il alla recevoir le décalogue. Ce qui témoigne de la vitalité du silence. Il traduit l'existence, la présence du locuteur et trahit l'absence du vide. Le silence est aussi et surtout « un *pré-texte*, c'est-à-dire qu'il précède le tissage de la pensée à venir » (Rousseaux, 2003 : 95). C'est la preuve d'une maturité spirituelle et intellectuelle. En bref, traiter le silence du point de vue existentiel revient à exposer sa visée pragmatique. C'est le moyen par excellence d'évaluer ou de s'auto-évaluer.

Du point de vue didactique, le silence se situe avant, pendant et après toute séquence d'enseignement/apprentissage. En effet, avant de se rendre dans la salle de classe, l'enseignant, dans le silence, prépare ses enseignements. Cet exercice de transposition didactique Chevallard (1991) nécessite une telle concentration que le « maître », malgré la maîtrise de l'épistémologie et de la didactique de sa discipline, a besoin de silence, d'un moment d'isolement pour exister en tant que tel. En situation d'enseignement, le silence régule les interactions entre

l'enseignant et l'enseigné. Nous observons que le concept d'interaction sociale fait l'objet d'une abondante littérature (Mehan, 1979 ; Halté, 1988 ; Gülich, 1990 ; Psathas, 1995 ; Markee, 2000 ; Nassaji & Wells, 2000 ; Heritage, 2004 ; Seedhouse, 2004 ; Lauzon *et al.*, 2009, etc.). Nous nous intéressons par conséquent au silence comme élément fondamental de l'interaction en situation de communication scientifique car, il permet de comprendre les attentes mutuelles des acteurs (enseignant et élèves). Après chaque séance didactique, l'enseignant aussi bien que l'apprenant s'approprient le silence chacun dans son centre d'intérêt. Pour l'apprenant, il s'agit de la période au cours de laquelle il/elle étudie ses leçons. Et, pour l'enseignant, c'est un acte réflexif par lequel il s'impose un temps de silence pour interroger ses pratiques.

Somme toute, le rôle du concept de silence en didactique s'avère préoccupant dans la mesure où cette notion est souvent évoquée mais pas systématiquement enseignée. Pourtant, le silence est présent dans tous les axes de communication. Relevant du para verbal (mimique, gestes), il enrichit le discours et le purifie des « mal dit », des contre-sens et même des invectives. Il témoigne une présence cachée d'où sa prise en compte dans les interactions.

2. L'aspect interactionnel du silence

S'intéresser au silence dans son aspect interactionnel nous amène à associer cette notion à celle de face proposée par Goffman. Seulement, nous étendre longuement sur la notion de face serait une tâche ardue car celle-ci a été abondamment développée dans de nombreuses publications. Seule, une vue d'ensemble du concept sera donc abordée ici. Nous invitons par ailleurs le lecteur à consulter les travaux d'Edwing Goffman (1973) à cet effet pour un complément d'informations. Selon (Belibi, 2018), l'être humain possède une double face positive et négative qu'il s'investit toute la vie à défendre. D'où « la notion de figuration qui concerne toutes les dispositions verbales, voire non verbales que les interactants convoquent pour atténuer voire juguler toute menace aux faces en présence. » Quelle place peut-on alors donner au silence pour atténuer ou juguler toute posture agonale ? Ainsi peut se poser la question fondamentale qui introduit le silence dans les relations interpersonnelles en situation de discours scientifique.

2.1. Le silence comme posture irénique dans le discours scientifique

Les rapports entre les êtres humains sont essentiellement conflictuels. Le regard que porte Autrui à notre endroit est susceptible d'interrogations, voire d'opposition violente. Tout ceci à cause de la recherche quotidienne de l'affirmation. À cette posture agonale, l'on peut substituer celle dite irénique.

La posture agonale, rappelons-le, renvoie à un comportement agressif que peut avoir un individu pour offenser ou lorsqu'il se sent offensé. Souvent, il arrive que l'on offusque Autrui de manière inconsciente en heurtant sa sensibilité par le discours qu'on tient en son encounter. C'est en ce sens qu'il est important d'être paré à toute éventualité, donc à une divergence d'opinions pouvant conduire à un abordage verbal. Cependant, à la posture agonale, il faut opposer celle dite irénique ou consensuelle. Cette opération n'est pourtant pas aisée lorsqu'on se rend compte que son « territoire » est menacé. Mécaniquement, au premier choix des réactions, l'on oppose l'invective à l'invective et justifier le dicton latin *vocat per violentiam violentiam* (la violence appelle la violence). Toute chose qui peut altérer la qualité des rapports des interactants. Dans le cadre d'une soutenance par exemple, le/la candidat(e) qui se sent humilié(e), rabaissé(e) aura tendance à répondre pour protéger son territoire. Et pour se faire, il/elle pourrait faire usage d'un vocabulaire péjoratif. Seulement, ce comportement ne sera pas de nature à jouer en sa faveur ; bien au contraire, cela lui sera « fatal » dans la mesure où le/la candidat(e) est en face de ses « maîtres ». C'est à partir de cet instant que le silence s'impose comme alternative. Deux raisons justifient cette position : le respect vis-à-vis de l'examineur et la recherche du « mot juste ».

Premièrement, afin d'éviter une confrontation directe avec l'examineur, il est nécessaire pour le candidat de garder le silence. Cette mesure est encore plus salutaire lorsque le/la candidat(e) sent son territoire menacé soit par une invective soit par un commentaire dégradant. Car, comme le dit Hegel, le mot est le meurtre de la chose, et les maudits mots dits n'ont alors que le silence pour se faire pardonner. N'oublions pas que le silence est un appel à l'écoute, une interpellation. On aura donc attiré l'attention de son interlocuteur sur la nécessité d'un

respect mutuel en restant silencieux. Nous ne nous risquerons pas de dire sans agir, puisque rester silencieux c'est agir. Nous ajouterons que le silence, après des propos peu cordiaux, invite son interlocuteur à la courtoisie. Cette posture permet enfin de garder la main en évitant de faire des remontrances au « maître » au cours d'une soutenance, ce qui peut être préjudiciable.

Deuxièmement, le/la candidat(e) garde le silence afin de trouver le mot juste, car si la parole est d'argent, le silence est d'or. Il est donc mieux de prendre un temps de réflexion avant toute prise de parole de peur de dire une chose et regretter plus tard ou simplement pour se donner le temps de trouver le juste mot. Voilà pourquoi il est nécessaire d'avoir en tête ce proverbe arabe : « Avant de parler, assures-toi que ce que tu as à dire est plus important que le silence ». Lorsque nous faisons le parallèle avec les textes qui régissent les soutenances, ceux-ci stipulent que le/la candidat(e) n'est pas tenu de répondre à toutes les questions qui lui sont posées. Le/la candidat(e) s'appuiera donc sur ce texte pour faire du silence un instrument de politesse vis-à-vis du jury, mais aussi pour montrer une preuve de maturité intellectuelle.

3. La méthodologie :

La scientificité de notre étude nous amène à opérer une analyse de faits observés et observables afin de justifier notre position vis-à-vis du phénomène exploré. C'est en ce sens que nous avons mené une étude qualitative au cours de laquelle nous avons observé des soutenances de Master à la faculté des sciences de l'éducation à l'université de Yaoundé I. À l'aide d'une grille d'observation, nous avons observé un total de six soutenances : deux soutenances au Département de Curricula et Evaluation, deux au Département d'Education spécialisée et quatre au Département de Didactique des disciplines.

Le principe de la collecte des données consistait à observer d'une part les membres du jury et principalement l'examineur et d'autre part le/la candidat(e). Pour l'examineur, nous avons focalisé l'attention sur les aspects suivants :

- La remise en cause de la méthodologie utilisée par le/la candidat(e) ;

- Les questions d'ordre personnelle ;
- La courtoisie envers le/la candidat(e) ;
- L'assurance du/de la candidat(e) ;
- La gestion du temps de parole.

Chez le/la candidat(e), cinq aspects ont fait l'objet d'une observation à savoir :

- La réponse aux questions posées ;
- La défense de sa « face » ;
- L'écoute ;
- La prise des notes ;
- La courtoisie.

D'une manière générale, il nous a été donné d'observer, au cours des six soutenances, que les examinateurs commentaient avant toute chose la méthodologie de travail du candidat ou de la candidate qu'ils/elles trouvaient presque toujours inappropriée. Il était régulier d'entendre des questions suivantes : *où avez-vous pris votre méthodologie ?* Ou bien des observations : *votre méthodologie n'est pas appropriée dans le cadre de cette étude.* Or, le choix d'une méthodologie de rédaction de mémoire de Master n'incombe guère ou pas toujours au candidat ou à la candidate dans la mesure où celle-ci lui est « imposée » soit par l'institution soit par l'encadreur. Cette critique dès l'entame de la séquence des questions-réponses n'est pas de nature à aider le/la candidat(e) qui n'est pas très souvent responsable d'éventuels errements méthodologiques, même s'il est vrai qu'il existe des cas (et nous l'avons observé) où le/la candidat(e) s'autorise des choix méthodologiques sans le consentement de son encadreur. De plus, il n'est pas toujours autorisé à donner son avis à ce sujet malgré le besoin de ce dernier de justifier son postulat parce que, de manière tacite, c'est à son encadreur qu'est adressée la critique. Le/la candidat(e) n'est alors qu'un bouc émissaire dans la « guerre de leadership » de certains universitaires. Cette situation déconcertante poussait la plupart des candidats à être incisifs et discourtois, ce qui trahissait une absence de préparation à la politesse conversationnelle par l'observation du silence. D'où la nécessité d'une préparation initiale du candidat à la pédagogie du silence. Car, la pédagogie du silence est aussi la pédagogie du discernement et de la résilience qui aide le/la candidat(e)

à se reconnaître ou à s'inscrire en faux dans les propos de son interlocuteur. Ainsi, l'obligation de répondre afin de sauver sa face s'évanouit pour faire place à la lucidité conversationnelle où le silence est synonyme d'écoute et d'appropriation du soi.

Ensuite, il s'érige une barrière entre le candidat ou la candidate et ses examinateurs toute chose qui ne favorise pas la communication. En plus de la peur d'avoir une mauvaise note, il est clairement spécifié au candidat ou à la candidate qu'il/elle a en face de lui/elle des « êtres hors du commun » dont les propos seraient difficilement réfutés par lui/elle. Cela se manifeste par des interruptions de parole que subit le/la candidat(e), à qui il est demandé « *écouter et de prendre des notes* ». Pourtant, au cours d'une soutenance d'un candidat au Département de Curricula et Evaluation, il nous a été donné d'observer un désaccord des membres du jury sur le rejet par l'examinateur de l'explication donnée par le candidat après une question qui lui a été posée. Alors que certains trouvaient le propos pertinent, d'autres par contre soutenaient que celui-ci était « hors sujet » et refusaient catégoriquement de donner la parole au candidat pour une argumentation. Cette absence de courtoisie a entraîné un mutisme chez le candidat, ce qui a été assimilé à la « panne », à l'incapacité de répondre aux questions posées par certains au moment de reprendre la parole.

Enfin, il nous a été donné d'observer au cours d'une soutenance au Département d'Education spécialisée, le cas d'une candidate qui visiblement avait fait le choix stratégique de ne pas répondre aux questions qui lui étaient posées par l'examinateur. Bien évidemment, cela lui a été préjudiciable ; le jury ayant conclu que la candidate ne maîtrisait pas son sujet. Certains membres jury ont par ailleurs évoqué la possibilité d'un éventuel plagiat par le candidat, et lui ont attribué la mention passable. Une mention peu reluisante pour la suite du parcours universitaire de la candidate.

L'analyse des phénomènes observés au cours des soutenances de mémoire de *Master* présentée *supra* met en exergue l'usage du silence par les candidats comme un bouclier et un repli de soi face à « l'adversaire » qui est l'examinateur d'une part, et d'autre part un moyen de couvrir ses manquements dans le domaine exploré. Or, le silence n'est pas absence de savoir.

4. Ce que le silence n'est pas

Comprenons-nous bien toutefois. Nous ne disons pas que le/la candidat(e) doit rester silencieux tout au long de la soutenance. Cette attitude abjecte peut éveiller un comportement agonal chez l'interlocuteur. En effet, un très long silence peut amener son interlocuteur à soupçonner deux choses : un excès de confiance masquant l'autolaudation du candidat ou de la candidate ou une « panne » synonyme d'incompétence. Refuser de répondre lorsque cela vous est demandé laisse entrevoir un excès de zèle de la part du/de la candidat(e) et est susceptible de provoquer le courroux du jury. Faut-il le réitérer qu'une soutenance est un exercice oral interactif ? Pour se faire, le silence se justifie à ce niveau si et seulement si l'on suppose qu'une réponse diligente peut conduire à un malentendu ou à la confrontation. Il s'agit en clair de marquer un temps d'arrêt, de réfléchir avant de répondre, mais de répondre tout de même lorsque cela est nécessaire. De même, garder le silence absolu après une question n'est pas synonyme de grandeur, mais une « panne ». Nous l'avons déjà dit. Le silence dont il est question ici est une manière pour le répondant d'attirer l'attention de celui qui lui pose une question. C'est aussi une manière de dire « Vous m'avez posé une question, prêtez-moi vos oreilles ». Le silence est enfin un temps d'arrêt, une invitation au consensus, un appel au dialogue.

Conclusion

Au terme de notre étude donc le but était de montrer la place de la courtoisie conversationnelle et l'usage du silence comme réponse à une posture agonale au cours d'un discours scientifique, et le cas spécifique des soutenances de *Master* ou de Thèse de Doctorat, il nous a été donné d'établir une relation entre les rapports conversationnels conflictuels observés au cours de ces exercices oraux entre les interactants (examineur/candidat) et le rôle possible du silence dans leur prévention. Nous sommes arrivés à la conclusion selon laquelle le silence, loin d'être une absence de connaissance, ou un bouclier des errements possibles, est un outil indispensable pour le renforcement la courtoisie conversationnelle lors d'un discours scientifique en général et d'une soutenance en particulier. Savoir imposer le silence c'est savoir se faire écouter, et vouloir se faire écouter c'est faire preuve de la maîtrise son sujet. Toutefois, nous n'avions pas la prétention dans cette étude de dire

aux candidats à une soutenance de *Master* ou de Thèse comment garder le silence ou à quel moment le faire, mais nous leur recommandons le silence comme un instrument susceptible de prévenir des rapports conflictogènes au cours de cet important exercice et influencer de manière significative leur note car la soutenance est d'abord une activité académique sanctionnant la fin d'un niveau. C'est une évaluation. Un instrument qui est au principe de la recherche de consensus. Aussi pensons-nous que l'étude du silence dans la didactique du discours scientifique peut se faire de façon systématique. Une unité d'enseignement intitulée (UE : le silence dans le discours scientifique), pour emprunter dans la terminologie du système LMD (Licence – Master – Doctorat) en vigueur. De plus, si à la lecture de cet article le sujet vous semble familier, il aura atteint un de ses objectifs qui vise à retenir l'attention du lecteur sur une notion si proche, mais nécessitant une étude approfondie.

Nous terminons cet article par des interrogations : la maîtrise du silence garantit-il la réussite d'une soutenance ? Certainement pas. La prise en compte du silence dans un discours scientifique est-elle justifiée ? Sans doute. Nous nous consolons à dire que nous avons voulu exprimer l'essentiel du silence dans le discours scientifique pour qu'il ne passe plus sous silence.

Bibliographie

Belibi Alexi-Bienvenu (2009), « Le discours scientifique dans les mémoires de DIPES 2 : approche empirique pour une didactique du discours de recherche » in *Syllabus Review 1*, Yaoundé

Cambon Ferdinand (1986), « Poésie et silence » in *Revue Littérature*, n° 64, <https://doi.org/10.3406/litt.1986.1410>

Chevallard Yves (1991), *La transposition didactique*, Grenoble, La Pensée Sauvage.

Fasel Lauzon Virginie, Pekarek Doehler Simona et Pochon-Berger Evelyne (2009), « Identification et observabilité de la compétence d'interaction : le désaccord comme microcosme actionnel » in *Bulletin Suisse de Linguistique Appliquée* 89, <http://www2.unine.ch/cla/page23129.html>

Le Robert. (1978), Silence. Dans *Dictionnaire Universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts : divisé en trois tomes*, Tome III.

Goffman Edwing (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne – les relations en public – Tome 2*, Paris, Minuit.

Goffman Edwing (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Ed. de Minuit.

Gülich Elisabeth (1990), « Pour une ethnométhodologie linguistique. Description de séquences conversationnelles explicatives » in *Le discours : représentation et interprétations* dirigé par Michel Charolles, Sophie Fisher et Jacques Jayez, Nancy, PU Nancy.

Halté Jean François (1988), « Trois points de vue pour enseigner les discours explicatifs » in *Pratiques : linguistique, littérature, didactique* 58, <https://doi.org/10.3406/prati.1988.1478>

Heritage John (2004), « Conversation analysis and institutional talk » in *Qualitative research. Theory, method and practice* (2nd éd.) dirigé par David Silverman, London, Sage.

Markee Numa (2000), *Conversation analysis*, Mahwah, Lawrence Erlbaum.

Mehan Hugh (1979), *Learning lessons. Social organization in the classroom*, Cambridge (MA), Harvard University Press.

Nassaji Hossein et Wells Gordon (2000), “What’s the Use of ‘triadic dialogue’ ? An investigation of teacher-student interaction” in *Applied Linguistics* 21/ 3 <http://dx.doi.org/10.1093/applin/21.3.376>

Psathas George (1995), *Conversation Analysis. The Study of Talk-in-interaction*, London, Sage.

Rassam Joseph (1980), *Le silence comme introduction à la métaphysique*, Toulouse.

Rousseaux Philippe (2000), *Une formation des maîtres fécondée par le théâtre ou le formateur incarné*, Mémoire de D.E.A., Université de Nancy 2.

Rousseaux Philippe (2003), « Fonction du silence en pédagogie : une dimension performative » in *Éduquer*, n° 5, Paris, L’Harmattan.

Seedhouse Paul (2004), *The Interactional Architecture of the Language Classroom: A Conversation Analytic Perspective*, Malden, Blackwell.